



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

Dans une démocratie, manifester est un droit !

Le MRAP tient à exprimer son indignation face aux interdictions par le gouvernement français des rassemblements de solidarité avec le peuple palestinien alors que Gaza subit un déluge de feu, plus de 700 enfants tués, les hôpitaux bombardés, les écoles détruites, les Gazaouis privés d'eau , d'électricité, de nourriture.

Le MRAP dénonce également l'assignation à résidence dans un hôtel de Marseille de Mariam Abou Daqqa militante et intellectuelle palestinienne. Venue en France avec un visa de séjour valable jusqu'au 24 novembre pour une tournée de conférences programmée de longue date, elle est aujourd'hui menacée d'expulsion du territoire. L'État français ne tolère pas l'expression de cette militante féministe venue témoigner des conditions de vie dans Gaza sous blocus depuis 16 ans.

Le MRAP a condamné l'attaque du Hamas contre des populations civiles, il s'agit d'un crime de guerre. La punition collective de 2 millions d'hommes, de femmes, d'enfants est également un crime de guerre. Rappelons-nous Martin Luther King « œil pour œil et le monde est aveugle » : oui le monde aujourd'hui est aveugle et cet aveuglement conduit à la catastrophe.

Manifester :

- Pour un cessez le feu immédiat ;
- Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, qui passe par la reconnaissance de l'État de Palestine ;
- Pour la fin du blocus de Gaza.

Manifester pour la solidarité avec un peuple, n'est pas de l'antisémitisme.

Le soutien inconditionnel du gouvernement français à Israël, le « 2 poids, 2 mesures » contribue à la montée inquiétante de l'antisémitisme à laquelle on assiste en France et que le MRAP condamne.

Dans une démocratie, manifester est un droit, le MRAP défendra ce droit

Le Bureau National du MRAP,
Le 17 octobre 2023